

## QUESTIONS ET RÉPONSES

MIS À PART LES TROIS ACCORDS DONT IL A ÉTÉ QUESTION,  
EXISTE-T-IL D'AUTRES EXEMPLES?

Il existe un grand nombre d'accords commerciaux bilatéraux, mais les plus intéressants sont ceux qui ont été conclus entre des pays industrialisés et qui prévoient l'élimination graduelle des tarifs et de certains autres obstacles au commerce. Mentionnons notamment:

- la première Association européenne de libre-échange (AELE) établie en 1959 et comprenant le Royaume-Uni, le Danemark, l'Islande, le Portugal, la Norvège, la Suède, la Finlande, l'Autriche et la Suisse;
- les accords de 1973 entre le Marché commun européen et les membres de l'AELE (Islande, Portugal, Norvège, Suède, Finlande, Autriche et Suisse);
- l'accord de 1985 entre les États-Unis et Israël.